

Végétation en ville de Genève : quelles inégalités d'accès? : Zoom sur la canopée et les jardins partagés

Autor(en): **Pidoux, Auxane / Guilbert, Alice**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Collage : Zeitschrift für Raumentwicklung = périodique du développement territorial = periodico di sviluppo territoriale**

Band (Jahr): - **(2023)**

Heft 5

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1050186>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Végétation en ville de Genève : quelles inégalités d'accès ?

Zoom sur la canopée et les jardins partagés

AUXANE PIDOUX

Assistante doctorante au Département
de sociologie à l'Université de Genève

ALICE GUILBERT

Assistante doctorante à l'Institut des
science de l'environnement à l'Université
de Genève



[ILL.1]

[ILL.1] Tous les bâtiments ne sont pas dotés d'aménités semblables dans le même écoquartier. / Nicht jedes Gebäude der Ökosiedlung ist gleich ausgestattet. / In uno stesso ecoquartiere, non tutti gli edifici sono dotati delle stesse comodità. (Photo: Auxane Pidoux)

Jardins partagés, parcs, toits verts, canopée le long des rues : la végétation urbaine répond à des besoins environnementaux, sociaux et humains. Cependant, avec le réchauffement climatique, la densification des espaces urbains et la gentrification des centres, l'enjeu de la distribution des espaces de verdure se complexifie et devient vecteur d'inégalité qui apparaissent par accès limité aux aménités environnementales ou à l'évapotranspiration des zones végétalisées en période de canicule. Inégalités d'exposition, de distribution et de participation [1], l'accès à la végétation en ville de Genève reste à analyser, exemples de la canopée et des jardins urbains à l'appui.

En Suisse, sans mesures prises pour contenir les émissions de gaz à effet de serre, nous pourrions atteindre une quarantaine de journées tropicales par année à Genève [2]. L'effet d'îlots de chaleur urbain (ICU), entraînant des températures plus élevées dans certains espaces, sera de fait un phénomène de plus en plus constant. Parmi les stratégies de planification pour réduire cet effet, les mesures « vertes » sont incontournables : il faut végétaliser les surfaces, les toits, planter des arbres, créer ou agrandir les espaces verts publics [3]. Or, les impacts des dégradations environnementales et leurs

mesures correctives sont inégalement distribuées ; les événements météorologiques doivent être mis « en relation avec des séparations sociales, spatiales, raciales et politiques » [4]. Dans les zones urbaines du monde entier, la constatation que les quartiers populaires sont plus durement touchés par l'effet d'ICU – et dépossédés de moyens d'adaptation – est presque unanime. Genève ne fait pas exception : le fait d'avoir eu trop chaud chez soi l'été dernier y est corrélé avec le revenu [5] et, en 2022, un article de la RTS titre « les arbres sont-ils un privilège de riches ? » [6], montrant que la canopée est fortement inégale en ville de Genève et suit la distribution des revenus – de 5% aux Pâquis à 30% à Florissant [7].

[1] Catherine Larrère. (2017). *Les inégalités environnementales* (puf).

[2] www.meteosuisse.admin.ch/meteo/meteo-et-climat-de-a-a-z/canicule.html

[3] OFEV. (2018) *Quand la ville surchauffe*.

[4] Klinenberg, E. (2015). *Heat Wave: A Social Autopsy of Disaster in Chicago*. University of Chicago Press. <https://press.uchicago.edu/ucp/books/book/chicago/H/bo20809880.html>

[5] Résultats préliminaires d'une étude en cours.

[6] Maccabez, M. (2019, avril). *Les arbres en ville sont-ils un privilège de riches?* RTS. www.rts.ch/info/suisse/12967063-les-arbres-en-ville-sontils-un-privilège-de-riches.html

[7] Le quartier des Pâquis étant l'un des quartiers au revenu médian le plus faible en ville de Genève, et le quartier de Florissant l'un des plus élevés.



[ILL.2]

[ILL.2] Le potager du bâtiment de la coopérative CODHA est utilisé par l'association de jardinage collectif. / Der Gemüsegarten auf dem Gebäude, das u.a. der Genossenschaft CODHA gehört, wird vom Verein für kollektives Gärtnern bewirtschaftet. / L'orto dell'edificio in comproprietà della cooperativa CODHA viene utilizzato dall'associazione di giardinaggio collettivo. (Photo: Auxane Pidoux)

Différents facteurs physiques, sociaux, mais aussi résidentiels et spatiaux rendent certain-es plus vulnérables face à ces îlots de chaleur. Si presque toutes les stratégies climatiques aux niveaux communal, cantonal ou fédéral incluent désormais des mesures végétales d'adaptation à la chaleur urbaine [8], la question des impacts inégaux de cette chaleur et de la distribution des mesures de végétation gagnerait à être pleinement abordée.

Les jardins urbains : inégalité d'accès et de participation

En plus des initiatives pour végétaliser la ville et transformer les espaces publics, les jardins urbains sont connus pour être des terrains aux multiples bénéfices : créateurs de biodiversité, de lien social et d'apprentissage, ils peuvent permettre en effet à certain-es de satisfaire un grand nombre de besoins fondamentaux et ainsi d'accéder à un bien-être avéré [9].

Néanmoins, l'accès à ces espaces privilégiés est, comme pour la couverture de canopée, inégalement distribué, impactant aussi la participation. L'écoquartier de la Jonction en est un bon exemple [10] : conçu pour accueillir une population mixte, il s'organise en trois bâtiments d'habitations autour d'une place centrale. Le bâtiment en copropriété de la coopérative CODHA bénéficie d'un potager de 400 m² de terre cultivable et d'arbres fruitiers sur sa terrasse, entretenu par un groupe d'habitant-es. L'immeuble Artamis à loyer libre et en semi-copropriété, lui, dispose de 16 petits bacs de jardinage sur les toits. De plus, cinq grands bacs d'environ 40 m² au niveau de la chaussée ont été mis à disposition, prévus pour l'auto-gestion. Dans l'association de jardinage collectif qui a été créée, on retrouve majoritairement des habitant-es de l'immeuble Artamis, en raison de la proximité de l'immeuble et des bacs, mais aussi ceux-elles de la CODHA qui ont un espace à leur portée. En revanche, d'après l'enquête, les habitant-es de l'immeuble de la Ville ne connaissent ni l'existence de l'association, ni la mise à disposition des bacs. Plusieurs explications peuvent être avancées à propos de cette inégalité de participation à l'espace de jardinage urbain. D'abord, les habitant-es des logements de la Ville voient leur agentivité réduite par les infrastructures : la végétalisation de leur cour intérieure ne contient que des pots purement ornementaux, entretenus par le concierge. De plus, ils-elles font l'expérience d'une inégalité « d'accès visuels » aux bacs de jardinage, ce qui renforce le sentiment de non appartenance et de non droit à l'appropriation du mobilier urbain [11]. Enfin, l'idée préconçue d'une indifférence pour les questions environnementales d'une catégorie de la population [12] et la définition sociétale des gestes « éco-

logiques » par les classes supérieures [13] peuvent entraîner rejet, auto-exclusion et invisibilisation des classes populaires de certaines initiatives, malgré des discours accueillants.

En conclusion, la végétation urbaine – pensée comme stratégie d'adaptation et/ou comme espace de lien social – est vectrice d'inégalités environnementales qui persistent. D'abord, par sa répartition : la présence de canopée, d'espaces verts ou de jardins est bien plus importante dans certains quartiers ; ensuite, par son utilisation : les jardins partagés peuvent en être l'exemple. Une réflexion autour de l'accès inégalitaire à ces espaces et de leur monopolisation est nécessaire à leur élaboration, que ce soit en vue d'une utilisation active ou passive.

ZUSAMMENFASSUNG

Vegetation in der Stadt Genf: Haben alle den gleichen Zugang?

Die Begrünung öffentlicher Räume und von Neubauvierteln gilt als ideale Massnahme, um dem Phänomen der städtischen Wärmeinseln etwas entgegenzusetzen. Der Nutzen solcher Grünräume ist erwiesen, sie sind allerdings unregelmässig verteilt, was einen Einblick in die ökologische Ungleichheit und die damit verbundenen Herausforderungen ermöglicht. Alice Guilbert und Auxane Pidoux zeigen anhand von Beispielen aus der Stadt Genf zunächst auf, dass die Verteilung von Grünräumen auf die verschiedenen Stadtviertel klar die sozio-räumlichen Unterschiede widerspiegelt. Die Verteilung der Bäume entspricht zum Beispiel weitgehend dem Einkommen: während ihr Anteil im Arbeiterviertel Pâquis 5% beträgt, sind es 30% in reicheren Stadtteilen wie Florissant. Ungleichheiten zeigen sich auch bezüglich der Nutzung von Angeboten wie Gemeinschaftsgärten. Die in den sogenannten *éco-quartiers* vorhandenen Gärten sind ideale Studienobjekte zur Analyse der sozialen und materiellen Barrieren, die die Partizipation aller begrenzen.

RIASSUNTO

Vegetazione nella città di Ginevra: quali disparità d'accesso?

Di fronte al fenomeno delle isole di calore in città, invertire gli spazi pubblici e i nuovi quartieri viene presentata come una soluzione ideale. Tuttavia, nonostante gli indubbi benefici, la distribuzione non uniforme di queste aree verdi evidenzia numerose situazioni di disparità ambientale. Sulla scorta di alcuni esempi a Ginevra, Alice Guilbert e Auxane Pidoux rilevano il problema della ripartizione del verde fra i quartieri, che riflette chiare differenze di tipo socio-spaziale. La copertura fogliare, per esempio, è molto diseguale a Ginevra e segue la distribuzione dei redditi: si va dal 5% nel quartiere popolare di Pâquis al 30% dei quartieri più abbienti come Florissant. Le disuguaglianze relative alle isole di calore si notano anche per quanto riguarda l'uso di elementi che contribuiscono al comfort, come gli orti condivisi. Quelli degli *éco-quartiers* sono un oggetto di studio privilegiato per l'analisi delle barriere sociali e materiali che limitano la partecipazione da parte di tutti gli abitanti.

[8] DT. (2021). *Plan Climat Cantonal 2030 – 2^e génération*; Ville de Genève. (2022). *Stratégie Climat de la Ville de Genève*.

[9] Une revue de la littérature sur le lien entre les pratiques de jardinage collectif et le bien-être humain est disponible dans le mémoire mentionné dans la note de bas de page 13.

[10] Ce cas d'étude provient d'une enquête de terrain effectuée en 2021 pour un mémoire de master, publiée dans le *Sociographe* du Département de sociologie de l'Université de Genève. www.unige.ch/sciences-societe/socio/fr/publications/dernierespublications/sociographe-60-sociological-research-studies-2

[11] Depuis 2022, un sixième bac a toutefois vu le jour avec la fin des travaux du complexe scolaire en bas du bâtiment de logements sociaux, mais sa gestion n'a pour autant pas été donnée à un groupe de locataires.

[12] Emelianoff, C. (2008). *La problématique des inégalités écologiques, un nouveau paysage conceptuel*. *Écologie & politique*, 35(1), 19–31. <https://doi.org/10.3917/ecopo.035.0019>

[13] Ouassak, F. (2020) *La puissance des mères. Pour un nouveau sujet révolutionnaire*. Paris, La Découverte, 144 p.